



MAIRIE

05460 ABRIES

Tél. : 04 92 46 71 03

Fax : 04 92 46 83 70

mairie.abries@wanadoo.fr

<http://mairie.abries.free.fr>



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-210500013-20180409-20180409-1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2018

Publication : 16/04/2018

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

COMMUNE D'ABRIES 
Parc Naturel Régional du Queyras
République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 9 avril 2018

OBJET : Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2017 du budget général

N° d'ordre : 20180409 – 1

Nombre de conseillers en exercice : 11

Par suite d'une convocation en date du 4 avril 2018, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie d'ABRIES le 9 avril 2018, à vingt heures, sous la présidence de Monsieur Jacques BONNARDEL, Maire en exercice.

Étaient présents : Jacques BONNARDEL, Philippe DI MARCO, Emmanuel MIEGGE, Olivier BACQUART, Robert BOURCIER, Eric DUCHENNE - Christian ANDRES.

Était absent : Magali GARNIER

Avaient donné pouvoir : Francis PIN (pouvoir à Christian ANDRES) - Cristel FRANCESCHI (pouvoir à Olivier BACQUART) - Martine GROPELLIER (pouvoir à Robert BOURCIER).

Secrétaire de séance : Christian ANDRES.

Monsieur le Premier Adjoint, Philippe Di Marco, présente le compte administratif 2017 du budget général de la Commune :

| | Résultat de clôture 2016 | Part affectée à l'inv. (1068) | Résultat de l'exercice 2017 | Résultat de clôture 2017 | Solde des restes à réaliser | Résultat de clôture 2017 avec RAR |
|----------------|--------------------------|-------------------------------|-----------------------------|--------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|
| Investissement | - 117 915.21 € | | - 40 312.29 € | -158 227.50 € | 66 981.09 € | - 91 246.41€ |
| Fonctionnement | +27 879.44 € | | - 59 584.58 € | - 31 705.14 € | | -31 705.14 € |

En résumé :

* La section d'investissement de l'année 2017 présente un déficit de 158 227.50 €

* La section de fonctionnement de l'année 2017 présente un déficit de 31 705.14 €

Le résultat de clôture de la section d'investissement est négatif, et considérant le solde des restes à réaliser, le besoin de financement total de la section d'investissement est de 91 246.41 €.

Le résultat de la section de fonctionnement est négatif. Ainsi, au vu des résultats de clôture de l'exercice 2017, il y a lieu de reporter le déficit de fonctionnement au compte D002 pour un

montant de 31 705.14 € et de reporter le résultat d'investissement au compte D001 en section d'investissement pour un montant de 158 227.50 € au budget primitif 2018.

Le compte administratif est conforme au compte de gestion établi par Monsieur FLEURET, receveur municipal à la Trésorerie de Guillestre.

Le Maire sort de la salle au moment du vote.

Le Conseil municipal approuve le compte de gestion puis le compte administratif du budget général de la Commune et décide de reporter les résultats d'investissement et de fonctionnement au budget primitif 2018.

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 6

Nombre de suffrages exprimés : 6

VOTE :

Pour 5

Contre 1

Abstentions 0

Ainsi fait et délibéré en séance, le 9 avril 2018

Le Maire
Jacques BONNARDEL

*Certifiée exécutoire
par transmission en sous-préfecture le : 12/04/2018*

